

# Rapport sur l'inflation des prix des aliments

Mai 2025

## L'inflation des prix des aliments reste élevée, mais les perspectives se modèrent

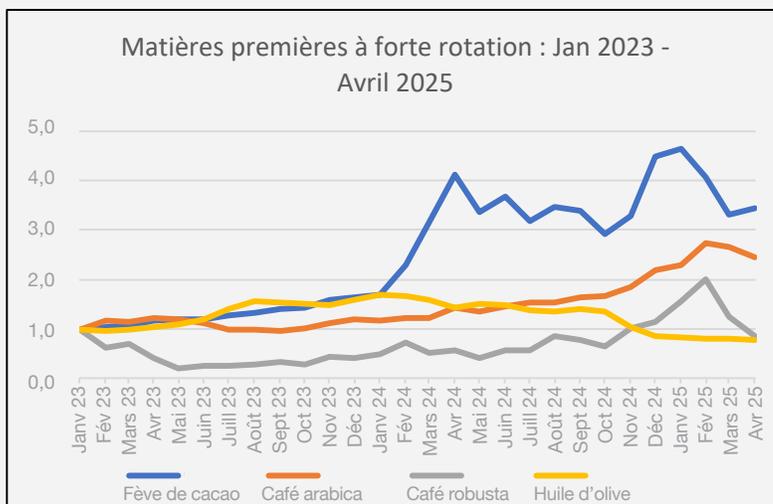
Comme prévu, l'inflation des prix des aliments (3,8 %) a encore été supérieure à l'IPC en avril, la faiblesse du dollar canadien observée au cours des mois d'hiver ayant pesé sur le pouvoir d'achat, et les prix en magasin reflétant l'impact initial des tarifs douaniers sur les produits alimentaires américains, en particulier sur les fruits et les légumes. Toutefois, le mois dernier, le gouvernement du Canada a accordé un sursis de six mois sur les tarifs de certaines importations américaines utilisées dans la fabrication et l'emballage des produits alimentaires canadiens, ce qui a atténué les craintes d'un impact plus généralisé des tarifs de rétorsion sur les produits d'épicerie. Cette politique, combinée à la tendance récente vers la stabilisation du dollar canadien, a contribué à réduire le risque d'une hausse importante ou prolongée de l'inflation des prix des aliments.

## Les nouvelles règles tarifaires allègent la pression sur les produits fabriqués au Canada, mais le prix de milliers d'articles courants risque encore d'augmenter

L'annonce du gouvernement prévoit l'exemption des « tarifs douaniers indirects » pour les produits en provenance des États-Unis qui sont utilisés dans la fabrication de produits finis au Canada. Comme nous l'avons souligné dans le rapport précédent, les tarifs douaniers indirects constituaient une préoccupation majeure en ce qui concerne les prix des aliments, étant donné l'utilisation généralisée d'ingrédients importés - tels que les pépites de chocolat ou les arachides - dans les produits fabriqués au Canada. Avec ce changement, seuls les produits finis importés des États-Unis sont désormais soumis à des tarifs douaniers, ce qui permet d'alléger la pression sur un grand nombre de produits en magasin.

Cela dit, des milliers d'articles différents continuent d'être visés par des tarifs douaniers. Les produits alimentaires importés des États-Unis, tels que les fruits et légumes, le riz, les pâtes, les produits laitiers et le café, ainsi que les produits de santé et de bien-être, tels que le savon, le shampoing et les cosmétiques, continuent d'être visés par les tarifs douaniers. Dans une épicerie conventionnelle, on peut compter jusqu'à 80 000 articles, et les consommateurs peuvent s'attendre à des augmentations liées aux tarifs douaniers sur environ 6 000 articles, dont la moitié environ sont des produits alimentaires. En général, la plupart des catégories de produits alimentaires visés par des tarifs douaniers ont des produits de substitution non américains.

Afin de minimiser l'impact de ces tarifs, les épiciers s'approvisionnent auprès de nouveaux pays et aident leurs clients à faire des choix plus éclairés grâce à l'étiquetage. Par ailleurs, les fabricants cherchent des moyens de maintenir les prix bas pour les clients, notamment en passant par des chaînes d'approvisionnement qui contournent les États-Unis.



En avril, la progression des matières premières a été principalement due au **renforcement du dollar canadien** et à une certaine pression à la baisse sur des produits clés (sucre, huile d'olive).

Les prix de la **viande** continuent d'augmenter, notamment ceux du bœuf frais et congelé, qui ont progressé de plus de 16 % par rapport à la même période de l'année dernière, en raison de la baisse de l'offre.

Le coût **du cacao** et les prix en magasin continuent d'augmenter, dépassant la hausse significative de l'année dernière.

Le **café** a atteint un plateau après des mois de volatilité.

Le prix des **œufs** au Canada n'a pas connu la même hausse qu'aux États-Unis, mais les prix américains ont une incidence sur les prix des œufs de fabrication et des œufs liquides au Canada.